

5.3. Style de Vie et Prévention

5.3.4. Vaccination (chez les adultes)

5.3.4.1. Résumé

L'importance des programmes de vaccination a été largement démontrée. La couverture vaccinale chez les adultes a donc été étudiée dans le cadre de l'Enquête de Santé pour trois maladies spécifiques : le tétanos, la grippe et la rubéole.

- En Belgique, 68% de la population de 15 ans et plus a été vaccinée contre le tétanos au cours des dix dernières années. Les femmes sont moins souvent en ordre de vaccination (59%) que les hommes (76%) et le pourcentage de personnes qui ne sont pas en ordre de vaccination augmente avec l'âge pour arriver à 70% chez les personnes âgées de 75 ans et plus. Le pourcentage de personnes qui ne sont pas en ordre de vaccination varie d'une région à l'autre (36% en Flandre contre 30% à Bruxelles et 26% en Wallonie) mais on remarque aussi des disparités importantes au sein même des régions. La plupart des personnes qui ne sont pas vaccinées contre le tétanos, disent qu'elles n'y pensent pas (négligence) ou estiment que ce n'est pas utile.
- Pour ce qui est de la vaccination contre la grippe (dont le groupe cible est constitué par les personnes âgées de 65 ans et plus et personnes atteintes de diverses maladies), 32% de la population cible a été vaccinée au cours des douze derniers mois. Chez les personnes âgées, la couverture vaccinale varie entre 45% chez les 65-74 ans et 50% chez les 75 ans et plus. On n'observe pas de variation de la couverture vaccinale contre la grippe ni en fonction du niveau d'éducation, ni en fonction du revenu équivalent mensuel du ménage. Il n'y a pas non plus de différences significatives entre les régions. Toutefois, on remarque des disparités importantes entre les provinces : 73% de personnes non vaccinées en Brabant wallon et 66% en Flandre orientale contre 50% en Brabant flamand et en Flandre occidentale.
- 31% des personnes interrogées (et faisant partie du groupe cible) ont été vaccinés contre la grippe au cours de la dernière saison. Les personnes qui ne sont pas vaccinés attribuent cela soit à de la négligence, soit au fait qu'elles n'estiment pas que le vaccin soit utile. Parmi les individus qui ont été vaccinés contre la grippe, c'est le résultat d'une initiative personnelle dans 46% des cas et d'une recommandation du médecin généraliste dans 44% des cas. Le rôle de ce dernier est prépondérant dans les classes socio-économiques moins favorisées.
- En Belgique, 70% des femmes de 15 à 54 ans ont été vaccinées contre la rubéole. Ce taux diminue en fonction de l'âge : 80% chez les 15-24 ans et 77% chez les 25-34 ans, 64% chez les 35-44 ans et 56% chez les 45-54 ans. Le pourcentage de femmes vaccinées contre la rubéole varie d'une région à l'autre : 74% en Flandre, 63% à Bruxelles et 62% en Wallonie. Dans ce cas-ci, à l'opposé de ce qu'on observe pour la vaccination contre la grippe, c'est en Flandre orientale que la couverture vaccinale est la plus élevée. La plupart des femmes qui n'ont pas été vaccinées attribuent cela au fait qu'elles étaient en fait déjà immunisées (ayant fait la maladie), soit 55% des cas, à une pure négligence de leur part (22%), ou au fait que le vaccin n'existait pas encore à leur époque.